

Séance publique du 26 février 2001

Délibération n° 2001-6318

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Acquisition des droits d'usufruit appartenant à Mme Yvonne Degras sur une partie de la propriété située 49, chemin de Montray**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Conseil,

Vu le rapport du 14 février 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération en date du 28 septembre 1998, le conseil de Communauté a décidé l'acquisition d'une partie de la propriété appartenant à la SCI du 224, boulevard Baron du Marais et située 49, chemin de Montray à Sainte Foy lès Lyon en vue de l'élargissement de cette voie.

Cette parcelle est actuellement grevée de droits d'usufruit au profit de madame Yvonne Degras.

Aux termes du projet d'acte qui est soumis au Conseil, madame Yvonne Degras céderait les droits en cause moyennant le versement d'une indemnité de 30 000 F ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 28 septembre 1998 ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'acte qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi qu'à le rendre définitif.

3° - La dépense liée à ce dossier, d'un montant de 30 000 F, ainsi que les frais d'actes notariés estimés à 3 700 F, seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,